



DEMANDE D'AUTORISATION DE MANIFESTATION

**RETOURNER L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS EN MAIRIE PAR COURRIER OU A L'ADRESSE
contact.mairie@heric.fr AU MOINS DEUX MOIS AVANT L'EVENEMENT**

Je soussigné(e),, joignable au 0.....

ou à l'adresse courriel@.....,

demande l'autorisation d'organiser (type de manifestation) :

pour l'association :

Celle-ci se déroulera le(s) : De heures à heures

Elle aura lieu à :

En cas d'occupation du domaine public merci de bien vouloir fournir :

- ***un plan des lieux détaillé (point chaud, stand)***
- ***et/ou l'itinéraire***

Votre demande ne sera pas traitée si ces éléments ne sont pas joints.

Dans le cadre de l'application des mesures de vigilances pour cet événement, le référent sécurité sera

M. / Mme joignable au 0 et
à l'adresse courriel @.....

(Cette personne sera contactée par la Police Municipale de la commune afin de fixer d'un rendez-vous)

Pour cette manifestation, nous sollicitons également (demandes jointes)

Du matériel (barrières, tables/chaises ...)

Une autorisation de débit de boisson temporaire

De la communication sur les panneaux lumineux ou par pancartes/banderoles

Le déclarant
(date & signature)

Pour accord, à Héric, le

Le Maire

Pour l'administration :

N.B. : Après signature, transmettre une copie de cette demande à l'élú de permanence

DEMANDE DE PRÊT DE MATÉRIEL ASSOCIATIONS

Nom - Prénom :

Adresse :

N° de téléphone :

Date et lieu de la manifestation :

Motif :

Matériel :		Nombre demandé	Inventaire retour matériel (réservé à l'administration)
Tables 4 places (1,20m x 0,8m)			
Tables 8 places (2,20m x 0,70m)			
Bancs (2,20m x 0,25m)			
Chaises			
Boite de 88 verres (dispo : 2)			
Barrières			
Micro et Sono			
Stands	Pour repas (4mx 4m) (dispo : 4)		
	Pour friteuses, cuisson (3mx3xm) (dispo 2)		
Grilles d'exposition			
Podium (dispo : 1)			
Vidéoprojecteur			
Ecran (2m x 2m)			
Autre :			

*Info : Si vous avez réservé la salle municipale ou l'espace des Bruyères les tables et chaises sont déjà incluses dans la location :
Salle municipale : 27 tables de 6 et 164 chaises
Espace des Bruyères : 95 tables de 4 et 405 chaises*

L'utilisateur s'engage à remplacer ou financer tout matériel détérioré ou disparu.

Il est nécessaire de contacter les services techniques au 02.40.57.99.13 (uniquement les après-midis) pour organiser la mise à disposition du matériel.

Le Maire,

Fait à Héric, le

L'Organisateur,

Matériel livré le :

Observations :

Le responsable :

L'Organisateur :

Matériel rendu le :

Observations :

Le responsable :

L'Organisateur :



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DÉBIT BOISSONS

Je soussigné (e) : M. / Mme / Mlle :

Nom :

Prénom :

Qualité :

Structure : (entreprise, association, école...).....

Adresse :

N° téléphone :

Portable :

Adresse mail :

Demande l'autorisation d'ouverture temporaire d'un débit de boissons du 3^{ème} groupe :

Date :

Lieu :

Horaires :

Circonstances / événements :

A..... le

Signature

*Toute demande doit être déposée au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation.
Toute demande déposée en dehors des délais demandés ne pourra être traitée.*



DEMANDE DE DIFFUSION SUR LES PANNEAUX LUMINEUX

Nom de l'association ou de la structure :

Nom et prénom du demandeur :

Téléphone : E-mail :

Votre message doit contenir les informations suivantes :
Qui organise ? Quoi ? Quand ? Où ? Horaires ?

Date de la demande : ____ / ____ / ____
(au moins un mois avant l'événement)

Signature :

Si nécessaire, le service communication de la commune se réserve le droit de reformuler ou de refuser le message proposé.

Cadre réservé au service communication

Date de réception de la demande :
Date de validation de la demande :

Vous souhaitez annoncer votre événement sur notre site internet ?

Rendez-vous sur www.heric.fr rubrique Culture-Associations-Loisirs / Agenda